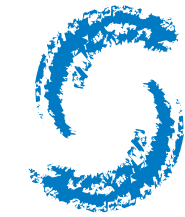




ITUC CSI IGB



TUAC

En partenariat avec



JTUC-RENGO
JAPANESE TRADE UNION CONFEDERATION

EMPLOIS, DÉVELOPPEMENT ET ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT : LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ET DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT DANS UN CONTEXTE PÉRILLEUX POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

DÉCLARATION SYNDICALE AU SOMMET DU G7 À ISE-SHIMA (JAPON) 26-27 MAI 2016

Introduction

Le G7 se réunit au Japon après la conclusion en 2015, de deux accords intergouvernementaux historiques au niveau mondial, et dans un contexte d'aggravation du risque de stagnation de la croissance et d'une relance au point mort. Cette situation découle de la tourmente dans laquelle sont plongés le commerce mondial, les marchés émergents, les marchés financiers et de change. Dans le même temps, les marchés du travail ne se sont toujours pas remis de la « grande récession », et certaines grandes régions économiques demeurent confrontées à des taux de chômage records. Le creusement permanent des inégalités et le spectre de la déflation et de ses graves conséquences en termes d'augmentation du fardeau de la dette réelle hantent toujours le G7. L'année 2016 se révèle être l'année la plus dangereuse pour l'économie mondiale depuis 2009.

Les objectifs de développement durable de l'ONU (Agenda 2030) et l'accord de Paris sur le climat ont ouvert la voie à un monde exempt de pauvreté et de carbone. Les syndicats soutiennent ces ambitions et appellent les dirigeants du G7 à se concentrer sur l'élaboration de mesures stratégiques pour répondre aux enjeux de court terme en matière d'emploi et atteindre les objectifs de long terme relatifs à la croissance inclusive et au développement durable.

Réduire les inégalités

ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

«10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité »

Les inégalités dans la répartition de la richesse mondiale et les inégalités de revenus atteignent des taux records : 1 % de la population possède autant que les 99 % autres (Oxfam 2016¹). Il s'agit d'un risque tant social qu'économique.

Une étude récente de l'OCDE² indique que les inégalités de revenus dans la zone de l'OCDE sont sans doute plus grandes que ne le laissaient présager les estimations. Par exemple, le revenu moyen des 10 % les plus riches serait, non pas 10 fois, mais 15 fois supérieur au revenu moyen des 10 % les plus pauvres, et dans certains pays de l'OCDE, les 10 % les plus riches ont des revenus 50 à 60 fois supérieur

1. « Une économie au service des 1 %. Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre terme » (https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp210-economy-one-percent-tax-havens-180116-fr.pdf)
2. « Qui sont les 1 % des salariés les mieux payés en Europe? », Document de travail n°1274 du Département des affaires économiques de l'OCDE, Oliver Denk

aux 10 % les plus pauvres. De son côté, la Banque mondiale, dans son récent Rapport sur le développement dans le monde³, attire à nouveau l'attention sur la baisse de la part du travail dans le revenu national de nombreux pays, allant jusqu'à 12 points de pourcentage du PIB en Pologne ou au Mexique depuis 1975.

Réduire les inégalités exige une stratégie globale visant à instaurer une protection sociale universelle et un salaire minimum vital et à étendre la négociation collective en s'appuyant sur des institutions du marché du travail renforcées.

Créer des emplois et instaurer le travail décent

ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

« 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;

« 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, supprimer le travail forcé et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes » ;

« 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire ».

L'objectif 8 est explicite pour les jeunes :

« D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation »

et « 8 b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail ».

Restaurer la croissance et réduire le chômage

Plus de sept ans après le début de la crise, le chômage se maintient à un niveau historique dans de trop nombreuses économies. Le travail précaire ou irrégulier est une réalité pour environ la moitié des salariés disposant d'un emploi formel, 40 % de la main d'œuvre mondiale est prisonnière du secteur

3. Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, 2016 ; voir la figure 0.15 page 21

informel et le taux d'activité a baissé du fait du découragement ressenti par les salariés.

Les politiques économiques doivent être réorientées en faveur de l'emploi. L'investissement dans les infrastructures, l'économie verte et les services publics sont essentiels. Les politiques monétaires ont toutefois atteint leurs limites. Les politiques budgétaires doivent prendre le relais et tirer parti de l'opportunité de réduire les « dettes nettes » futures. En effet, l'investissement public peut générer des bénéfices futurs pour l'économie, à un coût quasi nul pour le moment.

Les emplois doivent être de qualité pour rendre possible le travail décent. Les entreprises doivent se montrer à la hauteur du défi et commencer à considérer le travail décent et les emplois de qualité comme un investissement en faveur de la productivité et de l'innovation future.

Des simulations⁴ réalisées pour la CSI et le TUAC montrent qu'une combinaison de politiques salariales et de politiques d'investissement pourrait générer jusqu'à 5,84 % de croissance supplémentaire dans les pays du G20 par rapport au statu quo. « Une politique coordonnée combinant une augmentation de la part des salaires dans le PIB comprise entre un et cinq pour cent en cinq ans dans les pays du G20, et une augmentation des investissements dans les infrastructures sociales et physiques correspondant à 1 % du PIB dans chaque pays pourrait générer jusqu'à 5,84 % de croissance supplémentaire dans les pays du G20, démontrant ainsi que les effets significatifs sur la demande interne d'une reprise fondée sur les salaires compensent les effets négatifs sur les exportations nettes ou l'investissement privé. » Nous estimons que cette démarche pourrait diminuer de moitié le déficit d'emplois dans les pays du G7 en cinq ans.

Intégrer les réfugiés et les migrants à nos sociétés

Gérer les flux de réfugiés les plus importants de l'histoire moderne est à la fois un défi et une opportunité. Les migrants apportent des compétences et des revenus aux nations qui les accueillent, mais sont confrontés à des problèmes humanitaires. En 2015, dans les seuls pays de l'OCDE, les demandeurs d'asile représentaient 1,5 millions de personnes – presque deux fois plus qu'en 2014. Cela exige une réponse ferme des gouvernements du G7 qui doivent soutenir l'intégration des migrants, en se coordonnant – en particulier sur la question de la réinstallation dans des pays voisins selon des accords clairs – et en demandant aux organisations internationales comme la Banque mondiale, les Nations Unies, l'OIT et l'OCDE de travailler avec les institutions régionales et nationales. L'aide humanitaire aux réfugiés

4. Ozlem Onaran, Université de Greenwich « The case for a coordinated policy mix of wage-led recovery and public investment in G20 » (« Arguments en faveur d'une politique coordonnée combinant reprise fondée sur les salaires et investissement public au sein du G20 »), document de travail du L20, 2014

doit reposer sur un processus rapide d'obtention de l'asile ou du statut de réfugié. Absorber 1,5 million de réfugiés en Europe, qui compte 500 millions d'habitants, est faisable. Le Liban a par exemple accueilli 1 million de réfugiés, avec une population de seulement 5 millions de personnes.

Des plans impliquant l'ensemble des gouvernements doivent être intensifiés pour intégrer les migrants dans l'économie formelle et leur octroyer les droits au travail, les droits sociaux, politiques et culturels qui s'y rattachent. Cela implique de garantir le droit de travailler et le droit à l'éducation, de favoriser la reconnaissance des qualifications, de fournir des conseils et d'assurer le partage de l'information, ainsi qu'une rapide formation en langue pour répondre aux besoins individuels. Parmi les réfugiés qui fuient la Syrie et d'autres régions touchées par des conflits, on compte de nombreux travailleurs qualifiés qui ne peuvent pas prouver leurs compétences du fait de la situation dans leur pays. Le dialogue social est essentiel pour faire le lien entre les nouveaux arrivants et la main-d'œuvre déjà présente dans les pays d'accueil et pour répondre aux questions plus larges de l'intégration au marché du travail, comme l'identification et l'adéquation des compétences, la fixation des salaires, la garantie de protection en faveur des salariés et la mise en place de programmes d'enseignement et de formation.

Nous demandons également aux nations du G7 de reconnaître qu'avec quelque 80 millions de personnes déplacées, dont seulement 20 % dans les économies développées, il est nécessaire d'assurer un appui aux pays plus pauvres qui s'efforcent de gérer la situation que nous venons de décrire.

Garantir le travail décent dans les chaînes mondiales d'approvisionnement

Garantir le travail décent dans les chaînes mondiales d'approvisionnement doit également être une priorité. Représentant 60 % de la production, ce mode dominant de commerce mondial caractérisé par de bas salaires et un travail précaire et souvent dangereux contribue aux inégalités. Une étude de la CSI (Scandale 2016 – Immersion dans les chaînes mondiales d'approvisionnement⁵) montre que dans 50 des plus importantes multinationales, seuls 6 % de la main-d'œuvre sont employés directement. 94 % des salariés qui contribuent aux profits générés par ces entreprises constituent donc une « main-d'œuvre cachée ».

En 2015, le G20 a reconnu qu'il était nécessaire de renforcer les droits dans les chaînes d'approvisionnement. S'appuyant sur les conclusions du sommet des dirigeants⁶, les ministres de l'emploi et ceux en charge de l'aide au développement du G7 ont déclaré, lors de leur réunion d'octobre 2015, que « *la mondialisation devrait profiter aux populations et favoriser l'accomplissement de progrès sur la voie*

5. http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/frontlines_scandal_fr.pdf

6. http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_frontlines_poll_g7_june2015_web.pdf

du développement durable mondial. Les conditions de travail néfastes pour l'environnement, la santé, la sécurité au travail, les droits et principes fondamentaux au travail et les autres droits de l'homme sont inacceptables »⁷.

Les ministres ont mis en place un Fonds « Vision Zéro » pour œuvrer en faveur de la prévention des accidents et de la sécurité dans les chaînes d'approvisionnement. Ils doivent allouer à ce Fonds des financements suffisants pour rendre les chaînes d'approvisionnement sûres.

Les dirigeants du G7 doivent également être à la hauteur de l'engagement qu'ils ont pris en 2015 en faveur du renforcement des Points de Contact Nationaux (PCN) pour les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, notamment en assurant que les « *PCN [du G7] sont efficaces et montrent l'exemple* »⁸. Les syndicats exhortent l'ensemble des gouvernements du G7, y compris le Japon, à se soumettre au mécanisme d'examen par leurs pairs⁹. Les dirigeants du G7 devraient également s'assurer qu'un financement adéquat est disponible pour entreprendre un programme intensif (5 pays par an) d'examen par leurs pairs¹⁰.

Aux termes des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, toutes les entreprises devraient agir avec la diligence requise en matière de droits de l'homme et assurer un accès à des moyens de recours. L'OCDE élabore actuellement un Guide général sur la diligence raisonnable fondée sur les risques d'une conduite responsable des entreprises. L'OIT organisera une discussion générale sur les chaînes d'approvisionnement en juin. Les dirigeants du G7 devraient, dans le prolongement de leurs engagements antérieurs, légiférer pour imposer la diligence raisonnable aux entreprises ayant leur siège dans les nations du G7.

Egalité des sexes

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

« Faire une place aux soins et aux travaux domestiques non rémunérés et les valoriser par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national »

7. R2015 gne, 8 juin. orde l'Emploi et de l'aide au développement du G7, Déclaration ministérielle, Berlin, 13 octobre 2015

8. Déclaration des dirigeants : sommet du G7, château d'Elmau op cit.

9. Le Japon est le premier pays à s'être volontairement soumis à l'examen par les pairs (en 2012), mais l'OCDE a depuis développé un modèle qu'elle encourage tous les PCN à suivre.

10. http://www.bmz.de/g7/includes/Downloadarchiv/G7_Ministerial_Declaration_Action_for_Fair_Production.pdf

Les femmes restent loin derrière les hommes en termes d'emploi et de revenu. Le G20 a reconnu la nécessité d'accroître la part des femmes dans la population active de 25 % d'ici à 2025. La réalisation de cet objectif stimulerait la productivité ; toutefois, pour que travailler relève d'un choix pour les femmes, des investissements en faveur de l'économie des services à la personne sont nécessaires : dans la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, la santé et l'éducation. Ce type d'investissement est également porteur en termes de création d'emplois.

Un rapport de la CSI¹¹ révèle que la croissance générée par un investissement équivalent à 2 % du PIB dans l'économie des soins, les infrastructures sociales et physiques pourrait entraîner la création de 13 millions de nouveaux emplois aux États-Unis, 3,5 millions au Japon, près de 2 million en Allemagne, 1,5 million au Royaume-Uni, 1 million en Italie, 600 000 en Australie et près de 120 000 au Danemark. Le taux d'emploi des femmes augmenterait dans des proportions allant de 3,3 à 8,2 points de pourcentage dans les 7 pays couverts par l'étude.

Viabilité environnementale et action en faveur du climat : Question transversale des ODD et points d'engagements particuliers dans l'Accord de Paris

ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

« 7 a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre ».

et Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

« 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales ».

11. « Investing in the Care Economy - A gender analysis of employment stimulus in seven OECD countries » (Analyse hommes-femmes de la création d'emplois découlant de l'investissement dans l'économie des soins dans sept pays de l'OCDE)

Les objectifs de développement durable forment une liste ambitieuse et exhaustive d'objectifs reliant viabilité environnementale et développement social, notamment l'objectif 7 sur l'énergie, l'objectif 6 sur l'eau, l'objectif 12 sur les modes de consommation et de production durables, l'objectif 14 sur les océans et l'objectif 15 sur les forêts.

Les gouvernements du G7 doivent ouvrir la voie en garantissant d'atteindre ces objectifs en cohérence avec les besoins en matière d'emplois et de justice sociale, et en mettant en place des mécanismes de dialogue pour assurer une participation et un investissement d'ampleur de tous les acteurs pertinents, y compris les syndicats.

L'Accord de Paris sur le climat marque l'engagement en faveur de l'élimination des émissions de gaz à effet de serre et du maintien de l'augmentation des températures à un niveau aussi inférieur que possible à 2 degrés. Cela exigera une transformation industrielle bien plus rapide et profonde qu'à toute autre époque de notre histoire. Des ambitions plus grandes dans chaque nation passent par le partage des technologies, l'innovation et les compétences sont au cœur des ambitions.

Les dirigeants mondiaux se sont également engagés à garantir que cette transition serait une « transition juste ».

Les prévisions d'investissement dans les infrastructures sont d'environ 7 000 milliards USD par an ce qui créera des emplois mêmes si des pertes sont également à prévoir. Répondre à ces enjeux exige qu'un dialogue social soit en place et que soient instaurés des fonds pour la transition juste afin d'assurer le paiement des pensions des salariés, l'amélioration des compétences, le redéploiement et la modernisation de l'économie dans les communautés vulnérables.

Assurer des financements aux pays en développement pour leur permettre d'accélérer leur mise en œuvre des ODD et de leurs engagements en faveur du climat est essentiel pour atteindre les cibles mondiales.

Les gouvernements du G7 doivent jouer un rôle majeur dans les niveaux de financement d'ici à 2020 et au-delà, mais aussi dans la conclusion d'accords ambitieux de partage des technologies afin de garantir un développement basé sur une transition vers des énergies renouvelables, dont le rythme et l'ampleur contribuent au respect des engagements pris lors de la COP21.

Les gouvernements du G7 devraient également montrer l'exemple en instaurant des mécanismes de dialogue au service d'une transition juste et démocratique vers une économie durable et judicieuse d'un point de vue climatique.